

Image not found or type unknown



## Fonctions obligatoires ajoutées sans avenant de contrat

Par **niyo**, le **25/10/2008** à **12:23**

Mon employeur me demande de remplir certaines tâches qui n'entrent pas dans le cadre de mon contrat de travail. Il dit qu'étant donné que certaines choses que je faisais n'étant plus d'actualité, il ne faisait que les remplacer par d'autres. A-t-il le droit de faire cela ? surtout que ce qu'il me demande c'est de m'occuper de choses telles que de la maintenance des bureaux, poubelles, café, me déplacer à la poste etc... Je lui ai bien entendu fait une réclamation écrite, mais il me répond que si je continue à discuter ses ordres je recevrai un avertissement. Quel est mon recours ? Merci de votre réponse.